



Ile, Saint-Aubin, Saint-Maurille

**Compte rendu de la séance plénière du Conseil Consultatif Citoyen**  
**Quartier de l'Ile - Saint-Aubin - Saint-Maurille - Val du Louet**  
**Du Jeudi 15 novembre 2018.**

----- Ouverture de la séance à 20 heures. ----- Salle « Marguerite d'Anjou ». -----

**Présents** : Éric Boireau, Gilbert Guillou, Moricette Jarry, Patricia Jesus, Delphine Lecomte, Didier Lefebvre, Louissette Marolleau, Jacqueline et Jean-François Marvy, Odile Meilleroux-Sabic, Sidi Kamal Regragui

Soit : **11 présents.**

**Excusés** : André Boudier, Olivier Caillé, Pierre Davy, Robert Demazières, Thierry Fournier, Laurent et Laurence François, Frédérique Gautier, Xavier Joubert, Christiane Krine, Jacqueline Lecoq, Martine Héry, Philippe Masse, Jean-Claude Quettier, Dolorès Samson, Thierry Vigogne, Catherine Vogels.

Soit : **17 excusés.**

**Absents** : Jacques Minetto

Soit : **01 absent.**

----- Le CCC compte : **29 membres.**

## 0 Validation du compte rendu de la réunion du CCC en date du mardi 11 septembre 2018.

### **1 Compte rendu du CLSPD. : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Intervention d'Odile Meilleroux-Sabic**

- Etaient présents en autres : Le Préfet du Maine et Loire, un commissaire de Police, le Procureur de la République, les directeurs du lycée Pouillé, des collèges St Laud et François Villon, des écoles Malraux et St Aubin, des représentants des CCC, de la police municipale, des associations de locataires, les directeurs immobiliers de « Maine et Loire Habitat » de « Logiouest », de « Podeliha » et un chargé d'insertion aux Ponts de Cé.
- La délinquance pour la commune des Ponts de Cé augmente légèrement (+9%) mais en parallèle le taux d'élucidation des faits atteint 60%.
  - Augmentation : 29 personnes supplémentaires ont été mises en cause entre 2017 et 2018 (+70%) dont 22 mineurs entre 12 et 17 ans (+200%).
  - Augmentation des actes de violences de +17 soit 85%
  - Augmentation de vols avec effractions + 5 soit 20%
  - Augmentation des vols de deux roues 5 en 2018 au lieu de 1 en 2017.
  - Baisse des atteintes aux biens : -11%
  - Baisse des vols de véhicules : -66%
  - Baisse de moitié des incendies de voitures
  - Stagnation des incendies de poubelles.
- Le principal du collège François Villon dit n'avoir jamais connu une telle situation : Des jeunes (10 sur 700 collégiens) venus de communes extérieures perturbent le collège François Villon.  
En outre des problèmes se posent dans le parc de la Guillebotte situé à proximité de son établissement, problème rencontré également par le collège St Laud avec la proximité du parc Debussy.

### **2 Compte rendu de la commission « Voirie ». Intervention d'Odile Meilleroux-Sabic**

#### **Quartier de la Chesnaie : point sur la situation des arbres.**

- Le quartier de la Chesnaie est en travaux (600 000 €).  
C'est l'occasion de s'occuper d'une quarantaine d'arbres qui soit végètent, soit envahissent les réseaux par leur système racinaire, soit, c'est le cas le plus fréquent, déforment et soulèvent les trottoirs. Il faut les enlever et les dessoucher.
- Compte tenu de la Charte de l'arbre qui je cite dit : « un arbre abattu, un arbre replanté », cette quarantaine d'arbres sera replantée mais pas au même endroit. (pas la place).
- Une possibilité est d'en planter en fosse entre le terrain de foot (synthétique) et le terrain de boule. Pour éviter les feuilles il faudrait des arbres à feuilles persistantes (lauriers, pins). On peut compter aussi les 10 arbres bientôt plantés au rond point de l'Europe.
- Les travaux se termineront fin février / début mars 2019, conformément aux prévisions.

#### **Le Port des Noues.**

- Ce projet est à l'initiative de notre CCC. Il s'agit de donner à la place un aspect convivial.  
Avant :  
On descendait le Quai Dupetit Thouars, on passait devant l'hôtel restaurant « Les 3 lieux » et on se retrouvait rue Boutreux.  
Maintenant :  
La rue passe entre 2 rangs de voitures stationnées.  
Les vélos sont déviés devant un rang de voitures stationnées.  
Stationnement de vélos prévu pour que les voitures ne traversent pas l'espace de 400 m<sup>2</sup> à aménager.  
Bacs à fleurs (idem).

Potelets délimitant la zone.

Un passage dessert l'Hôtel restaurant « Les 3 Lieux » et sert d'accès pompier à la cale (sauvetage).

Tout doit être démontable en cas de crues.

Cela représente 7 places de parking en moins.

### **Les travaux de la rue de la gare.**

**1 ---** Le département souhaite sécuriser l'arrivée et le départ des collégiens en bus.

Le collège St Laud va faire des travaux d'agrandissement. L'aire actuelle pour faire tourner les bus (derrière le collège, près des terrains de sport) va disparaître.

Donc des travaux ont été décidés.

- 1 bus à l'arrivée pour déposer les enfants coté collège dans la rue de la gare.
- 1 double quai bus pour 2 bus au départ de l'autre coté de la rue de la gare. Les collégiens n'auront à traverser la rue de la gare que le soir : derrière le bus.
- 2 passages protégés sont intégrés dans le projet
- Eclairage satisfaisant.

**2 ---** Un mot sur le parking le long du parc Debussy en réflexion : le panneau indique de se garer en marche arrière.

Un emplacement de livraison pour les véhicules inférieurs à 3,5 tonnes (cause fragilité du mur du parc).

Support vélos.

### **Animaux errants et nuisibles**

**1 --- Il y a une recrudescence de rats** sur plusieurs communes de l'agglomération dont Les Ponts-de-Cé.

- Peut être en relation avec les travaux compte tenu que les rats sont signalés là où on fait / on a fait des travaux : rue de la gare, centre du quartier de la Chesnaie, et esplanade Gendron, rue Castel à St Maurille et rue David d'Angers.
- ALM dératise les eaux usées (ou ils nichent) deux fois par an.
- La ville a passé commande pour dératiser les eaux pluviales.
- Distribution de raticide dont la dose a été diminuée dans les secteurs signalés avec un mode d'emploi qui consiste à mettre le produit par exemple dans des tuyaux pour éviter que les autres animaux ne puissent pas les consommer.
- Responsabilité aussi des particuliers par l'utilisation de tapettes ou de chats.

### **2 --- Les pigeons de clocher.**

Dans la rue Rouget de l'Isle on constate une prolifération de pigeons de clocher.

**1<sup>ère</sup> étape** : réunion des propriétaires concernés : travaux à faire pour supprimer les anfractuosités où nichent les pigeons. Il est possible mutualiser les coûts financiers en regroupant les réparations par un charpentier par exemple.

**2<sup>ème</sup> étape** : effarouchement des pigeons par des faucons.

**3<sup>ème</sup> étape** : piégeage

**4<sup>ème</sup> étape** : Usage de carabine à plomb autorisé par le code rural (articles L203 et L204).

Le Code Rural précise que le pigeon appartient au propriétaire de la maison.

Et pour terminer : interdiction de nourrir les pigeons.

Il y a sur la commune un arrêté d'anti-nourrissement des pigeons et des chats.

### **3 Compte rendu la commission sport.**

**Intervention de Didier Lefebvre.**

La première étape étant achevée (implantation de 6 éléments de fitness dans le parc de la Guillebotte), le comité de pilotage « Parc et plaines de jeux » repart pour un nouveau projet consistant à installer dans différents parcs des installations sportives : buts de foot, araignée, terrain multi-sports, terrain de pétanque etc.

Pour mémoire le comité de pilotage est constitué de l'adjoint aux sports, de membres de la commission municipale « sport », d'un représentant PMR (Personnes à Mobilité Réduite), du personnel technique de la mairie et de deux membres de chaque CCC. Pour notre CCC il s'agit de Didier Lefebvre et Patricia Jessus.

Le vendredi 05 octobre 2018 une visite des parcs et plaines de jeux existants a été organisée puis on a demandé aux membres des CCC de répertorier les besoins des habitants à proximité, de hiérarchiser les

projets, de choisir les emplacements ou les améliorations à apporter pour la date du mardi 06 novembre 2017, date à laquelle les travaux ont été mis en commun.

**- Pour la plaine de Sorges :** L'ancien terrain de tennis n'étant plus utilisé, remplacement du grillage mise en place de combinés sur le terrain de tennis, nettoyage du sol et nouveaux marquages : lignes de tennis et de basket, voir de handball.

**-Pour le parc des Millepied :** Il y a des demandes de terrains de foot et de pétanque. L'emplacement du jardin partagé non utilisé deviendrait un verger partagé.

**-Pour le parc du petit Pouillé :** Création d'un terrain multi-sports, les jeux pour les enfants étant déjà présents en nombre satisfaisant.

Actuellement il n'y a pas vraiment de demande mais la mairie souhaite « provoquer pour susciter » et faire quelque chose de convivial avec tables, bancs etc.

**-Pour le quartier St Maurille :** Le terrain de foot étant tout au fond d'un creux situé derrière la salle sport, serait à changer de place. Il est question de rajouter des tables, des chaises et des poubelles pour rendre la zone conviviale.

La question du devenir des deux terrains de tennis du quartier de l'île se posait aussi du fait de la vente du terrain de camping à proximité. (Terrains de tennis vendus aussi ou pas ?).

Moricette a suggéré que nous fassions connaître rapidement l'avis du CCC à savoir que nous souhaitons conserver l'usage libre et gratuit de ces terrains.

Il a été décidé que Didier Lefebvre écrirait une lettre à l'adjoint aux sports. (Voir courrier déjà adressé par mail).

En anticipant sur la prochaine séance plénière du CCC, nous avons transmis la réponse téléphonique de l'adjoint aux sports à savoir que les deux terrains de tennis n'iront pas au camping, que le premier sera transformé en terrain multi-sports et le second remis en état.

#### **4 Compte rendu de la réunion Publique sur les modifications de circulation dans le quartier St - Maurille.**

##### **Intervention de Didier Lefebvre.**

Historiquement, ce projet a débuté lors de la cession précédente du CCQ St Maurille, comme il s'appelait en 2014/2015 (Comité Consultatif de Quartier), quand certains membres ont évoqué des problèmes de circulation le long de la Loire.

La municipalité avait alors décidé de faire un comptage. (1200 véhicules concernés à l'époque).

Dans un premier temps la municipalité avait installé des plots en plastiques, aménagement provisoire qui s'est transformé récemment par des bordures en béton pour réguler la vitesse.

Puis elle a donné à un groupe de notre CCC carte blanche pour un projet de modifications.

Ces modifications concernent le Port du grand Large, le Quai de Jemmapes, la rue du Cdt Bourgeois et la rue du Pré Bouvet: quand vous arrivez du pont de Dumnacus, vous pouvez vous rendre à St Jean de la Croix en prenant le Quai de Jemmapes et le Port du Grand Large.

Par contre ceux qui arrivent de St Jean de la Croix doivent emprunter la rue Auguste Defois et ressortir au carrefour de « Vini Vini » rue Pasteur, d'où 400 voitures de plus sur ce carrefour. De même ceux qui sortent de la rue Contades ne peuvent plus que tourner à gauche.

Le projet prévoit aussi de mettre la rue du Pré Bouvet dans un seul sens (interdiction de la remonter) avec une partie piétonne et un passe-vélo. Les poubelles devront être propulsées jusqu'à un point "collecte".

Suite à cet exposé certaines voix ont fait entendre leur désapprobation arguant que le carrefour concerné était déjà difficile à emprunter aux heures de pointes, et que ça ramènerait 400 véhicules de plus, non seulement au carrefour mais aussi devant l'école primaire et devant le collège St Laud.

D'où la tenue d'une réunion publique, pour que l'ensemble des avis s'exprime et qui devrait être suivi d'une phase expérimentale de 2 mois.

Il y avait à peu près une cinquantaine de personnes à la réunion publique du Cloître St Maurille qui a duré 1h30 environ.

Beaucoup de désapprobations de la part des habitants.

Finalement il y a eu une bonne idée : mettre un sens interdit sur l'arrivée de St Jean de la Croix en direction du Quai de Jemmapes, ce qui limiterait le nombre de voitures aux gens du quartier et exclurait par voie de conséquence, le passage de ceux qui viennent de St Jean.

## **5 Point sur le fonctionnement du jardin partagé de la gare**

### **Intervention de Delphine Lecomte.**

Sur les Ponts de Cé il y a deux jardins partagés « Du bruit dans les radis » dont Eric Boireau s'occupe et le jardin de la gare qui se situe derrière le collège St Laud.

C'est une parcelle unique de 3000 m<sup>2</sup> qui est cultivé en commun par un ensemble de jardiniers. Le but c'est de produire des fruits, des légumes, des fleurs mais aussi d'apprendre à jardiner ensemble dans le respect de l'environnement : apprentissage des techniques de jardinage, promotion des actions qui permettent de créer du lien social, la conservation des modes de culture et l'organisation de manifestations autour du jardin.

L'idée date du CCQ de St Maurille et sa réalisation a débuté en avril 2017 avec l'aide de l'autre jardin partagé « Du bruit dans les radis ».

Le terrain a commencé à être exploité en juin 2017 quand il a été clos et que l'eau a été mise à disposition. 12 familles ont une clé et viennent quand elles le souhaitent et une rencontre hebdomadaire est prévue le samedi.

La mairie fournit des feuilles à épandre.

Il y a un espace de convivialité.

L'inauguration a eu lieu le jour de « l'Art en Cé Jardins », auquel il a prêté son concours.

Une participation aux Traversées Musicales sous forme de buvette associative a permis de récolter quelques fonds en plus des 80€ de subvention de la mairie et de la cabane pour ranger les outils.

## **6 Compte rendu sur la chasse au trésor.**

### **Intervention de Gilbert Guillou.**

La chasse au trésor a eu lieu à l'occasion de la journée du Patrimoine le Dimanche 16 septembre 2018.

Etaient inscrits un total de 159 personnes constituant 39 équipes.

Cela représentait 61 enfants et 98 adultes.

Début de la chasse 9h00. Fin 13h00. Départ et fin à la salle du cloître St Maurille.

Cette animation a permis à de nombreuses familles de parcourir les quartiers de St Maurille, l'île et St Aubin par un temps magnifique à la recherche de réponses aux 6 énigmes et ainsi découvrir une partie de notre patrimoine historique.

2 familles ont trouvé les 6 énigmes et 26 équipes ont résolu 5 énigmes.

Une énigme finale a départagé les deux familles restant en compétition et l'une d'entre elle s'est vu remettre le trésor composé de 10 pièces d'argent de la monnaie de Paris.

Un grand remerciement pour tous les membres du CCC qui ont directement ou indirectement participé à l'événement et particulièrement à Moricette Jarry qui n'a pas ménagé sa peine ainsi que tous ceux qui nous ont donné un coup de main pour mener à bien cette animation sans oublier les élus Frédérique Gautier et Olivier Caillé qui ont donné de leur temps. Un remerciement aussi à Pierre Davy pour avoir participé par ses connaissances historiques à l'élaboration de quelques énigmes et également à Jean-Claude Quettier qui nous a fourni des documents anciens sur le patrimoine de notre commune ce qui a permis de se baser sur des récits authentiques pour le contenu de certaines énigmes.

Un intervenant extérieur en la personne de Vincent Chevallier (réalisateur de la chasse intitulée « le trésor de St Maur ») nous a pleinement fait profiter de son expérience et nous a apporté son aide en étant présent le jour de cet événement.

La mairie a participé financièrement à l'édition des affiches, des flyers et nous a fourni des boissons le jour de l'événement.

Beaucoup de remerciements et d'encouragements nous sont parvenus à la suite de cette journée avec la demande de renouveler cette expérience l'année prochaine.

## 8 Actualités.

### **Intervention d'Odile Meilleroux-Sabic**

2 événements à retenir des actualités :

Le premier est la commémoration aux Ponts de Cé du centenaire de l'armistice par, entre autres, la plantation d'un Ginkgo Biloba offert le bourgmestre de la commune de Bad Emstal, la pose d'une plaque sur le carré militaire accueillant les dépouilles de sept combattants de la Grande Guerre, la lecture de correspondances de Poilus, un dépôt de gerbe et une interprétation de la Marseillaise.

A noter que Pierre Davy s'est investi dans la commémoration de cette même guerre à St Florent le Vieil.

La seconde information particulièrement digne d'intérêt consiste dans le fait qu'ALM a entrepris une étude, un sondage, une réflexion concernant une piscine en Sud Loire, suite aux difficultés de la piscine de Brissac et des problèmes qui affectent celle de Rochefort.

Cette information, issue du Conseil Municipal de Murs Erigné ne doit pas être négligée par la commune des Ponts de Cé qui compte 5 écoles, 2 collèges, 2 lycées, l'IFEPSA et 13 000 habitants.

**Fin de séance 22h30.**

### **Pot convivial avec tartes aux pommes et jus de pomme.**

**A noter que : les points 7 et 9 à savoir :**

- **Point 7 : (Enquête Publique sur la révision du PPRi par Monsieur Jean-François Marvy).**
- **Point 9 : (Proposition d'une nouvelle activité : « Les Ponts de Cé vu par les Ponts de Céais » Concours Photo sur le thème, « vos plus belles photos des Ponts de Cé »**

**n'ont pas pu être traités faute de temps et seront reportés à l'occasion des prochaines réunions.**

**A noter dès à présent :**

**Prochaine réunion Plénière :**

**Le Mardi 15 janvier 2019 : salle du « Cloître St Maurille».**

**À 20 heures.**

Secrétaire de séance, rédacteur du compte rendu :

Guillou Gilbert.